

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE**

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq juin à 18h30,

Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Christian HUBAUD, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 59 Présents à la séance : 48
DATE DE LA CONVOCATION	18/06/2024
DATE DE L'affichage par extrait de la présente délibération	02/07/2024

OBJET :

Compte Administratif 2023

Étaient présents :

M. Jean-Baptiste AILLAUD , M. Serge AYACHE , M. Christian MULLER , M. Rémy ODDOU , M. Claude NEBON , M. Roger GRIMAUD , M. Bernard LONG , Mme Carole LAMBOGLIA , Mme Mélodie GAILLARD , M. Franck LAGIER , M. Denis DUGELAY , Mme Monique PARA-AUBERT , M. Jean-Michel ARNAUD , Mme Marie-Christine LAZARO , M. Christian PAPUT , Mme Annie LEDIEU , Mme Claudie JOUBERT , Mme Laurence ALLIX , M. Frédéric LOUCHE , M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , Mme Solène FOREST , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Isabelle DAVID , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Gérald CHENAVIER , M. Christian HUBAUD , M. Guy BONNARDEL , Mme Cécile VARALDI
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Patrick ALLEC procuration à M. Denis DUGELAY, M. Rémi COSTORIER procuration à Mme Claudie JOUBERT, Mme Sylvie LABBÉ procuration à Mme Annie LEDIEU, M. Daniel BOREL procuration à Mme Marie-Christine LAZARO, M. Benjamin CORTESE procuration à M. Christian PAPUT, Mme Charlotte KUENTZ procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Hervé COMBE procuration à M. Gérald CHENAVIER

Absent(s) :

M. Michel GAY-PARA, M. Cédryc AUGUSTE, M. Daniel GALLAND, M. Christophe PIERREL

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Bernard LONG, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Le Compte administratif de l'exercice 2023, qui est soumis à votre approbation, est présenté selon l'instruction comptable M57 pour le budget général et les budgets annexes des zones d'aménagement, et selon l'instruction M4 pour les autres budgets annexes.

Le compte administratif est un document de synthèse qui présente l'exécution du budget. Il rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes et présente les résultats comptables de l'exercice.

Les restes à réaliser en investissement et les rattachements de charges et produits en fonctionnement sont pris en compte dans le calcul des résultats du compte administratif.

Conformément à l'article L2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient, après le vote du compte administratif, d'en affecter les résultats.

Seul le résultat excédentaire de la section de fonctionnement, au titre des réalisations du compte administratif fait l'objet d'une affectation par décision de notre assemblée. Le résultat à affecter est le résultat cumulé, c'est-à-dire le résultat de l'exercice 2023 tenant compte du report du résultat 2022.

L'affectation du résultat doit couvrir en priorité le besoin de financement dégagé par la section d'investissement.

BUDGET GENERAL

Section de Fonctionnement

Dépenses 2023	23 226 114,67
Charges à caractère général	7 855 851,88
Charges de personnel	2 493 571,63
Atténuations de produits	8 265 583,13
Autres charges de gestion courante	3 986 929,53
Charges Financières	92 500,00
Charges Spécifiques	1 317,12
Opérations d'ordre	530 361,38
Recettes 2023	23 221 785,71
Atténuations de charges	7 850,18
Produits des services	1 016 501,52
Impôts et Taxes	3 377 105,00
Fiscalité locale	12 960 762,50
Dotations et Subventions	5 640 924,13
Autres produits de gestion courante	194 930,28
Produits spécifiques	42,42
Opérations d'ordre	23 669,68
Résultat de l'exercice 2023	- 4 328,96
Excédent reporté 2022	+ 162 901,19
Excédent de Clôture 2023 Section de Fonctionnement	+ 158 572,23

BUDGET GENERAL

Section d'Investissement

Dépenses 2023	2 227 549,21
Frais d'Etudes et Insertions	28 743,22
Subventions d'Equipement versées	377 488,53
Immobilisation corporelles	392 815,15
Travaux	863 331,42
Capital de la dette	247 667,11
Opérations pour comptes de tiers	270 553,41
Opérations d'ordre	46 950,37
Recettes 2023	1 610 610,26
FCTVA	143 574,70
Subventions	557 761,81
Opérations pour comptes de tiers	355 631,68
Opérations d'ordre	553 642,07
Résultat de l'exercice 2023	- 616 938,95
Excédent reporté 2022	+ 295 311,16
Solde des Restes à Réaliser	+ 482 528,64
Excédent de Clôture 2023 Section d'Investissement	+ 160 900,85

Compte tenu de ces résultats, il vous est proposé d'affecter les résultats ainsi :

- Déficit reporté en investissement - Article 001 : - 321 627,79 €
- Excédent reporté en fonctionnement - Article 002 : + 158 572,23 €

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Section de Fonctionnement

Dépenses 2023	3 345 163,84
Charges à caractère général	1 593 325,88
Charges de personnel	581 908,30
Charges Financières	92 856,13
Atténuations de produits	6 209,00
Charges Exceptionnelles	86 032,43
Autres charges de gestion courante	9 135,58
Opérations d'ordre	975 696,52
Recettes 2023	4 075 096,37
Atténuations de charges	877,80
Produits des services	3 563 375,95
Subventions d'exploitation	23 499,46
Autres produits de gestion courante	792,30
Produits Exceptionnels	197 589,39
Opérations d'ordre	288 961,47
Résultat de l'exercice 2023	+ 729 932,53
Excédent reporté 2022	+ 935 309,76
Excédent de Clôture 2023 Section de Fonctionnement	+ 1 665 242,29

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Section d'Investissement

Dépenses 2023	1 460 198,62
Frais d'Etudes et Insertions	29 325,20
Immobilisation corporelles	47 863,33
Travaux	611 784,52
Capital de la dette	456 434,43
Opérations d'ordre	314 791,14
Recettes 2023	1 812 836,57
Subventions	155 363,16
Excédent de fonctionnement capitalisé	655 947,22
Opérations d'ordre	1 001 526,19
Résultat de l'exercice 2023	+ 352 637,95
Déficit reporté 2022	- 118 610,21
Solde des Restes à Réaliser	- 676 277,31
Déficit de Clôture 2023 Section d'Investissement	- 442 249,57

Compte tenu de ces résultats, il vous est proposé d'affecter les résultats ainsi :

- Excédent reporté en investissement - Article 001 : + 234 027,74 €
- Excédent reporté en fonctionnement - Article 002 : + 1 222 992,72 €
- Couverture du besoin de financement - Article 1068 : + 442 249,57 €

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Section de Fonctionnement

Dépenses 2023	2 361 924,61
Charges Financières	19 684,49
Atténuations de produits	78 090,88
Charges à caractère général	1 000 222,90
Charges exceptionnelles	413,97
Autres charges de gestion courante	1 217 011,85
Opérations d'ordre	46 500,52
Recettes 2023	2 608 525,95
Autres produits de gestion courante	1 252 101,98
Produits des services	1 326 633,93
Produits Exceptionnels	10 020,10
Opérations d'ordre	19 769,94
Résultat de l'exercice 2023	+ 246 601,34
Résultat reporté 2022	+ 158 201,43
Excédent de Clôture 2023 Section de Fonctionnement	+ 404 802,77

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Section d'Investissement

Dépenses 2023	379 423,30
Remboursement dette	99 882,32
Immobilisations incorporelles	1 840,54
Immobilisations corporelles	4 135,00
Travaux	253 795,50
Opérations d'ordre	19 769,94
Recettes 2023	245 791,26
Subventions	71 036,60
Excédent de fonctionnement capitalisé	128 254,14
Opérations d'ordre	46 500,52
Résultat de l'exercice 2023	- 133 632,04
Résultat reporté 2022	- 119 294,14
Solde des Restes à Réaliser	- 5 000,00
Excédent de Clôture 2023 Section d'Investissement	- 257 926,18

Compte tenu de ces résultats, il vous est proposé d'affecter les résultats ainsi :

- Déficit reporté en investissement - Article 001 : - 252 926,18 €
- Excédent reporté en fonctionnement - Article 002 : + 146 876,59 €
- Couverture du besoin de financement - Article 1068 : + 257 926,18 €

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS URBAINS

Section de Fonctionnement

Dépenses 2023	5 289 686,52
Charges à caractère général	3 454 975,45
Charges de personnel	1 504 904,93
Autres charges de gestion courante	13 182,46
Charges Exceptionnelles	544,00
Charges Financières	11 951,90
Opérations d'ordre	304 127,78
Recettes 2023	5 196 367,56
Atténuation de charges	9 385,89
Produits des services	8 537,02
Impôts et Taxes	2 397 866,73
Subventions et participations	2 687 207,76
Produits exceptionnels	69 755,20
Autres produits de gestion courante	581,46
Opérations d'ordre	23 033,50
Résultat de l'exercice 2023	- 93 318,96
Excédent reporté 2022	+ 141 175,14
Excédent de Clôture 2023 Section de Fonctionnement	+ 47 856,18

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS URBAINS

Section d'Investissement

Dépenses 2023	185 675,83
Immobilisation corporelles	80 290,75
Capital de la dette	82 351,58
Opérations d'ordre	23 033,50
Recettes 2023	327 082,07
FCTVA	10 447,83
Subventions	12 506,46
Opérations d'ordre	304 127,78
Résultat de l'exercice 2023	+ 141 406,24
Excédent reporté 2022	+ 253 662,09
Solde des Restes à Réaliser	- 31 870,12
Excédent de Clôture 2023 Section d'Investissement	+ 363 198,21

Compte tenu de ces résultats, il vous est proposé d'affecter les résultats ainsi :

- Excédent reporté en investissement - Article 001 : + 395 068,33 €
- Excédent reporté en fonctionnement - Article 002 : + 47 856,18 €

BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'AMENAGEMENT DE LARDIER

Section de Fonctionnement

Dépenses 2023	2 501,00
Charges à caractère général	1 405,00
Opérations d'ordre	1 096,00
Recettes 2023	2 501,00
Opérations d'ordre	2 501,00
Résultat de l'exercice 2023	+ 0,00
Résultat reporté 2022	+ 27 360,00
Solde des Restes à Réaliser	+ 18 875,00
Excédent de Clôture 2023 Section de Fonctionnement	+ 46 235,00

BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'AMENAGEMENT DE LARDIER

Section d'Investissement

Dépenses 2023	2 501,00
Opérations d'ordre	2 501,00
Recettes 2023	1 096,00
Opérations d'ordre	1 096,00
Résultat de l'exercice 2023	- 1 405,00
Résultat reporté 2022	- 1 096,00
Déficit de Clôture 2023 Section d'Investissement	- 2 501,00

Compte tenu de ces résultats, il vous est proposé d'affecter les résultats ainsi :

- Déficit reporté en investissement - Article 001 : - 2 501,00 €
- Excédent reporté en fonctionnement - Article 002 : + 27 360,00 €

BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'AMENAGEMENT DE MICROPOLIS

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

Section de Fonctionnement

Dépenses 2023	67 117,74
Charges à caractère général	5 200,00
Autres charges de gestion courante	0,45
Opérations d'ordre	61 917,29
Recettes 2023	67 117,29
Opérations d'ordre	67 117,29
Résultat de l'exercice 2023	- 0,45
Résultat reporté 2022	+ 101 999,56
Solde des Restes à Réaliser	+ 0,00
Excédent de Clôture 2023 Section de Fonctionnement	+ 101 999,11

BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'AMENAGEMENT DE MICROPOLIS

Section d'Investissement

Dépenses 2023	67 117,29
Opérations d'ordre	67 117,29
Recettes 2023	61 917,29
Opérations d'ordre	61 917,29
Résultat de l'exercice 2023	- 5 200,00
Résultat reporté 2022	- 61 917,29
Déficit de Clôture 2023 Section d'Investissement	- 67 117,29

Compte tenu de ces résultats, il vous est proposé d'affecter les résultats ainsi :

- Déficit reporté en investissement - Article 001 : - 67 117,29 €
- Excédent reporté en fonctionnement - Article 002 : + 101 999,11 €

BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'AMENAGEMENT DE GANDIERE**Section de Fonctionnement**

Dépenses 2023	186 492,64
Charges à caractère général	76 886,52
Charges Financières	19 668,02
Opérations d'ordre	89 938,10
Recettes 2023	404 860,10
Ventes	314 922,00
Opérations d'ordre	89 938,10
Résultat de l'exercice 2023	+ 218 367,46
Résultat reporté 2022	+ 1 023 580,63
Solde des Restes à Réaliser	+ 0,00
Excédent de Clôture 2023 Section de Fonctionnement	+ 1 241 948,09

BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'AMENAGEMENT DE GANDIERE**Section d'Investissement**

Dépenses 2023	95 885,52
Remboursement dette	26 516,40
Opérations d'ordre	69 369,12
Recettes 2023	69 369,12
Opérations d'ordre	69 369,12
Résultat de l'exercice 2023	- 26 516,40
Résultat reporté 2022	- 2 022 277,53
Déficit de Clôture 2023 Section d'Investissement	- 2 048 793,93

Compte tenu de ces résultats, il vous est proposé d'affecter les résultats ainsi :

- Déficit reporté en investissement - Article 001 : - 2 048 793,93 €
- Excédent reporté en fonctionnement - Article 002 : + 1 241 948,09 €

BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'AMENAGEMENT DE LA BEAUME

Section de Fonctionnement

Dépenses 2023	16 853,11
Autres charges de gestion courante	0,15
Charges Financières	4 128,72
Opérations d'ordre	12 724,24
Recettes 2023	16 519,09
Opérations d'ordre	16 519,09
Résultat de l'exercice 2023	- 334,02
Résultat reporté 2022	+ 108 729,40
Solde des Restes à Réaliser	+ 0,00
Excédent de Clôture 2023 Section de Fonctionnement	+ 108 395,38

BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'AMENAGEMENT DE LA BEAUME

Section d'Investissement

Dépenses 2023	14 506,59
Remboursement dette	1 782,35
Opérations d'ordre	12 724,24
Recettes 2023	8 929,39
Opérations d'ordre	8 929,39
Résultat de l'exercice 2023	- 5 577,20
Résultat reporté 2022	- 22 906,36
Déficit de Clôture 2023 Section d'Investissement	- 28 483,56

Compte tenu de ces résultats, il vous est proposé d'affecter les résultats ainsi :

- Déficit reporté en investissement - Article 001 : - 28 483,56 €
- Excédent reporté en fonctionnement - Article 002 : + 108 395,38 €

BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'AMENAGEMENT DE LACHAUP

Section de Fonctionnement

<i>Dépenses 2023</i>	<i>0,00</i>
<i>Recettes 2023</i>	<i>0,00</i>
<i>Résultat de l'exercice 2023</i>	<i>+ 0,00</i>
<i>Résultat reporté 2022</i>	<i>+ 623 945,82</i>
<i>Solde des Restes à Réaliser</i>	<i>+ 0,00</i>
<i>Excédent de Clôture 2023</i> <i>Section de Fonctionnement</i>	<i>+ 623 945,82</i>

BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'AMENAGEMENT DE LACHAUP

Section d'Investissement

<i>Dépenses 2023</i>	<i>0,00</i>
<i>Recettes 2023</i>	<i>0,00</i>
<i>Résultat de l'exercice 2023</i>	<i>+ 0,00</i>
<i>Résultat reporté 2022</i>	<i>- 403 784,12</i>
<i>Déficit de Clôture 2023</i> <i>Section d'Investissement</i>	<i>- 403 784,12</i>

Compte tenu de ces résultats, il vous est proposé d'affecter les résultats ainsi :

- Déficit reporté en investissement - Article 001 : - 403 784,12 €
- Excédent reporté en fonctionnement - Article 002 : + 623 945,82 €

Décision :

Il est proposé sur avis favorable de la Commission Développement Économique, Finances et Ressources Humaines du 13 juin 2024:

- Article 1 : d'approuver les comptes administratifs 2023 du budget général et des budgets annexes
- Article 2 : d'approuver les affectations de résultats tels que proposés pour le budget général et les budgets annexes

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 49

- CONTRE : 2

Mme Isabelle DAVID, M. Eric GARCIN

- ABSTENTION(S) : 3

Mme Charlotte KUENTZ, Mme Pimprenelle BUTZBACH, Mme Marie-José ALLEMAND

- SANS PARTICIPATION : 1

M. Roger DIDIER

Le Vice-président



Christian HUBAUD

Le Secrétaire de Séance



Bernard LONG

Transmis en Préfecture le : - 5 JUL 2024

Affiché ou publié le : - 5 JUL 2024

